

	Formation en soins infirmiers	Version n°2 Date : 02/2026
--	--------------------------------------	-------------------------------

Public concerné

Bachelier ou personne en reconversion ou en activité selon les prérequis ci-après
 Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec l'organisme dispensateur de l'action de formation

Objectif général

La formation en soins infirmiers est réglementée par les articles D4311-16 à D4311-23 du Code de la Santé Publique et par [l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier](#).

La formation conduisant au diplôme d'Etat infirmier vise l'acquisition de dix compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Pré-requis

Vous êtes **bachelier** ou **en classe de terminale**: pré-requis et inscription sur Parcoursup¹.

Les candidatures sont examinées au niveau du regroupement des IFSI de la Région Centre Val de Loire à partir des résultats scolaires, des appréciations des enseignants et du projet de formation motivé. Une attention particulière est portée aux notes de français, langues, mathématiques et disciplines scientifiques ou sanitaires, ainsi qu'aux résultats du baccalauréat. Le dossier permet notamment d'évaluer :

- L'intérêt pour les questions sanitaires et sociales,
- Les qualités humaines et relationnelles,
- Les compétences en expression écrite et orale,
- L'aptitude à la démarche scientifique,
- Les capacités d'organisation, d'autonomie et de rigueur.

Une maîtrise suffisante de la langue française, indispensable au suivi de la formation et à l'exercice professionnel, est attendue pour l'ensemble des candidats.

Vous êtes **en activité** (vous avez un emploi ou vous êtes en recherche d'emploi) et vous avez cotisé au moins trois ans à un organisme de protection sociale.

Vous devez télécharger et remplir le dossier d'inscription pour la formation au diplôme d'Etat

L'admission définitive des candidats est subordonnée à la production obligatoire des documents suivants : Au plus tard le 1er jour de la rentrée

1°). **Un certificat médical** par un médecin agréé (par l'Agence Régionale de Santé, délégation Départementale) attestant que le candidat ne présente pas de contre- indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession. Au plus tard le jour de la première entrée en stage

2°). **Un certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France : Anti diphtérique - Anti tétanique - Anti poliomyélitique – Anti Hépatite B - Covid 19 (avant le départ en stage)

3°). **Une IDR à la tuberculine** datant de moins d'un an

Durée

La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines et un total de 4200 heures pour l'ensemble de la formation.

Les enseignements sont répartis suivant une alternance cours/stages :

- Formation théorique : 2100 heures sous forme de cours magistraux (750 heures), de travaux dirigés (1050 heures) et de travail personnel guidé (30 heures),
- Formation clinique : 2100 heures sous forme de stages en milieu intra et extra hospitaliers. L'étudiant est accompagné par un tuteur et un maître de stage.

Le travail personnel complémentaire est estimé à 300 heures.

	Formation en soins infirmiers	Version n°2 Date : 02/2026
--	--------------------------------------	-------------------------------

Quotas

IFSI Châteauroux - 90 étudiants par promotion
IFSI Le Blanc - 40 étudiants par promotion

Formation théorique

La formation théorique s'appuie sur le référentiel du diplôme d'Etat infirmier et est organisée en unités d'enseignement (UE) complémentaires, visant l'acquisition professionnelle des compétences infirmières.

Les 4 types d'unités d'enseignement :

UE contributives : Apports théoriques nécessaires à la compréhension des soins infirmiers.

UE constitutives : Construction des compétences professionnelles infirmières.

UE d'intégration : Mobilisation des savoirs en situation professionnelle

UE de méthodologie et savoirs transversaux : Méthodes de travail, posture professionnelle

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE Annexe V de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Les 6 champs de formation :

- 1 : Sciences humaines, sociales et droit,
- 2 : Sciences biologiques et médicales,
- 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions,
- 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- 6 : Méthodes de travail.

Le cursus comprend 36 matières réparties en 59 unités d'enseignement, garantissant une progression pédagogique cohérente et professionnalisante.

La formation clinique en stage

LA FORMATION CLINIQUE EN STAGE

La formation clinique se déroule sous forme de stages en milieux professionnels de santé en alternance avec les périodes de formation en institut.

Objectifs des stages permettent de :

- Mettre en pratique les enseignements théoriques
- Développer les compétences professionnelles en situation réelle
- Analyser les pratiques et construire des savoirs professionnels.

Chaque stage est préparé en amont à l'IFSI puis exploité pédagogiquement au retour de chaque stage.

Pendant les stages, l'étudiant :

- Réalise des activités de soins,
- Analyse ses pratiques
- Bénéficie de l'accompagnement des équipes professionnelles et des formateurs.

	Formation en soins infirmiers	Version n°2 Date : 02/2026
--	--------------------------------------	-------------------------------

Encadrement de l'étudiant

Chaque étudiant est encadré par :

- Un maître de stage
- Un tuteur de stage
- Un professionnel de proximité, référent au quotidien

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances et des lieux d'acquisition de nouveaux savoirs.

Evaluation des apprentissages

Les modalités d'évaluation sont définies pour chaque unité d'enseignement conformément au référentiel de formation. L'évaluation des connaissances repose sur un contrôle continu et/ou des examens terminaux.

L'évaluation des compétences en stage s'appuie sur le portfolio de l'étudiant, outil central de suivi de la progression. Il permet d'analyser les activités réalisées, de mesurer l'acquisition des compétences et d'identifier les axes de progression en lien avec l'équipe d'encadrement.

A chaque stage, un bilan intermédiaire et un bilan final sont réalisés par le tuteur. L'évaluation prend en compte le niveau de formation et la progression de l'étudiant, lors d'un entretien de fin de stage fondé sur les critères et indicateurs du portfolio.

Validation de la formation et du diplôme

La validation de la formation repose sur des principes de capitalisation et de compensation des unités d'enseignement (UE). Les UE sont définitivement acquises dès lors que la moyenne est obtenue, directement ou par compensation. Chaque compétence infirmière est validée de manière cumulative par :

- La validation de l'ensemble des UE en lien avec la compétence,
- L'acquisition des éléments de compétence évalués en stage.

La formation s'inscrit dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD) et confère le grade de licence, permettant la poursuite d'études en master et doctorat.

Dans le cadre du système européen de crédits (ECTS), la formation totalise 180 crédits :

- 120 ECTS pour les unités d'enseignement,
- 60 ECTS pour la formation clinique en stage.

À la fin de chaque semestre, les résultats sont examinés par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), qui statue sur l'attribution des crédits et les modalités de la poursuite du parcours de formation.

Le diplôme d'État d'infirmier est délivré aux étudiants ayant validé l'ensemble des connaissances et compétences du référentiel.

Moyens pédagogiques

L'IFSI s'appuie sur une équipe pédagogique permanente et un réseau d'intervenants extérieurs qualifiés, favorisant la mutualisation des compétences et la diversité des approches pédagogiques.

Le projet pédagogique et les dispositifs de formation sont élaborés avec les formateurs et est actualisé chaque année afin de répondre aux évolutions du métier et des pratiques professionnelles.

L'équipe pédagogique est composée d'une équipe de direction, d'une équipe administrative et technique et d'une équipe pédagogique (infirmiers diplômés d'État / cadres de santé, assurant les enseignements théoriques et cliniques, le suivi personnalisé des étudiants et le lien avec les terrains de stage.)

Des professionnels de santé et experts extérieurs interviennent en fonction de leurs compétences spécifiques, selon un cadre pédagogique défini.

	Formation en soins infirmiers	Version n°2 Date : 02/2026
--	--------------------------------------	-------------------------------

L'IFSI dispose de locaux adaptés et équipés : salles de cours multimédias, salle de travaux pratiques dédiée à la simulation, matériel paramédical, salle informatique, centre de ressources documentaires animé par une documentaliste, ainsi que des espaces de restauration à proximité.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une alternance intégrative entre cours et stages, favorisant l'articulation entre les savoirs théoriques et les situations cliniques. Cette organisation permet à l'étudiant d'analyser ses pratiques, de prendre du recul sur son expérience de terrain et de se construire progressivement en tant que futur professionnel infirmier.

L'IFSI privilégie une pédagogie active, professionnalisante et centrée sur l'apprenant, fondée sur la complémentarité entre les équipes de formation et les professionnels de terrain.

Principales méthodes utilisées

- Cours magistraux : transmission des savoirs fondamentaux par des intervenants spécialisés
- Travaux de recherche individuels ou en groupe, avec restitution collective
- Analyses de situations cliniques : développement du raisonnement clinique et de la posture professionnelle
- Jeux de rôle et mises en situation
- Simulation en santé : apprentissage par situations réalistes, avec débriefing et analyse réflexive
- Accompagnement pédagogique individualisé : suivi personnalisé, bilans et soutien méthodologique
- Dynamique de groupe : apprentissages collaboratifs, projets et exploitation du vécu collectif

Ces méthodes visent à favoriser l'autonomie, la réflexivité, la gestion du stress et la confiance professionnelle, dans une logique de sécurisation des soins : « jamais la première fois sur le patient »

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Les conditions d'apprentissage sont pensées pour favoriser l'accessibilité et l'égalité des chances, dans une démarche d'accueil et d'accompagnement individualisé des étudiants en situation de handicap. Cet accompagnement s'inscrit toutefois dans le respect des exigences du métier infirmier. L'accès à la formation et sa poursuite nécessitent une aptitude à réaliser des soins, à suivre les enseignements théoriques et cliniques, et à exercer en stage dans des conditions compatibles avec la sécurité des patients, des équipes et de l'étudiant, ainsi qu'avec les compétences attendues pour le futur exercice professionnel.

Les situations de handicap sont étudiées au cas par cas, en lien avec les référents handicap, afin d'identifier d'éventuels aménagements pédagogiques ou organisationnels, dès lors qu'ils restent compatibles avec le référentiel de compétences infirmières et les obligations de sécurité des soins.

Sur chaque site de formation, des correspondants handicap sont identifiés et disponibles pour écouter, conseiller et accompagner les étudiants tout au long de leur parcours, dans une démarche de bienveillance, de confidentialité et de co-construction des solutions.

Contacts des référents handicap :

Vanessa Coitrieux
Magali Tingaud
Nathalie Désiré